

**Délibération n°2025-101**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 24 juillet 2025)**

Date de convocation : 21/07/2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 24  
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 24 juillet 2025 à 17 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CAILLEAUX Francis, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAU Henri, Mme CLAVIER Hélène, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SASSOUBRE Guy

**Absents ou excusés** : M. AUSSANT Claude, M. CACHELOU Yoann, Mme CASSOU Sylvie, M. DESSEIN Michaël, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. VISSE Bernard

**Pouvoirs** : Mme CASSOU Sylvie donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert  
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à M. REGNIER Jean-François  
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

**Secrétaire de séance** : M. PINOUT Bernard

**Report du Conseil communautaire du jeudi 17 juillet 2025 faute de quorum**

**OBJET** : ÉTÉ OSSALOIS - CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC  
LA SOCIÉTÉ HYDROÉLECTRIQUE DU MIDI

**RAPPORTEUR** : Isabelle BERGES, Vice-Présidente

La Communauté de communes de la Vallée d'Ossau organise depuis de nombreuses années "l'Été Ossalois" qui a lieu entre juin et octobre 2025. Cette manifestation permet la promotion de la culture locale à travers de nombreuses animations (théâtre, concerts, visites, expositions, etc ... ) ayant lieu au sein des communes de la vallée. Cet événement touche autant les locaux que les touristes, soit près de 23 000 spectateurs par an.

La Société Hydroélectrique du Midi (SHEM) est partenaire depuis 2019 de l'Été Ossalois, manifestation qui réunit chaque année associations, structures culturelles et acteurs économiques. La SHEM souhaite renouveler son partenariat, lui permettant également de bénéficier d'une visibilité sur son bassin d'emploi.

Le présent accord de partenariat concerne les conditions du partenariat entre la SHEM et la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau dans le cadre de l'organisation de l'édition 2025 de l'Été Ossalois. L'objet du présent Contrat est de fixer les modalités et conditions d'application du partenariat entre les Parties et notamment le versement de 6000 € par la SHEM au titre de sa participation à l'animation du label.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

**AUTORISE** le Président à signer la convention bipartite avec la Société Hydroélectrique du Midi.

Le Président,  
Jean-Paul CASAUBON

